

Campagne d'emplois enseignants chercheurs

Etablissement : UNIVERSITE D'ORLEANS	Localisation : ORLEANS (uniquement si différente du siège de l'université)
---	--

Identification du poste

Nature: MCF N°: 0960 Discipline CNU : 6	Composante : UFR Droit, Economie et Gestion
---	--

Etat du poste

<input checked="" type="checkbox"/> V : vacant <input type="checkbox"/> S : susceptible d'être vacant	Date de la vacance : 01/09/2011 Motif de la vacance : Réussite agrégation externe
--	---

SI échange du poste (nature et/ou discipline)

Nature demandée : Disc. 2 nd degré/CNU demandée (s) : Restitution de surnombre : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Publication : OUI NON

Concours : **MCF Article 26.1**

(MCF ou PR : se reporter aux articles 26 et 46 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié)

Profil pour publication au Journal officiel ou Bulletin officiel (si différent de l'intitulé de la section) :

Management public local

ARGUMENTAIRE

Enseignement

➤ filières de formation concernées

Master 2 Administration publique et territoriale, spécialité management public local

➤ objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement

Les enseignements à pourvoir sont, sur le M2 administration publique et territoriale spécialité management public local :

- audit et contrôle,
- conduite et évaluation des politiques publiques, partie sur les indicateurs,
- contrôle des satellites,
- études de cas.

Ce M2 étant co-habilité pro et recherche, l'enseignant doit être capable d'initier les étudiants à la recherche. En outre, l'enseignant recruté sera susceptible de prêter main forte à la préparation au concours de cadre A de la fonction publique territoriale, notamment en vue des épreuves orales. Des compétences en matière de préparation d'oraux de concours sont donc requises.

D'autres enseignements sont susceptibles d'être assurés dans d'autres spécialités du M2 administration publique et territoriale, notamment en spécialité Gestion locale du patrimoine

culturel. Un solide intérêt pour la gestion du patrimoine culturel/des organisations culturelles est donc nécessaire.

Lieu d'exercice : Orléans

Contacts : F. Priet/ S. Rascol-Boutard

Téléphone : 02 38 41 71 52/ 02 38 41 40 48

Courriel : francois.priet@univ-orleans.fr

Recherche

Laboratoire d'accueil : Laboratoire Orléanais de Gestion (VALLOREM à l'issue de la fusion du Laboratoire Orléanais de Gestion et du Centre d'Etudes et de Recherches en Management de Touraine)

Lieu d'exercice : Orléans

Nom du directeur labo : M. Nikitin

Téléphone : 02 38 49 45 05

Courriel : marc.nikitin@univ-orleans.fr

URL Labo : <http://www.univ-orleans.fr/log/>

Le futur recruté doit posséder une bonne connaissance des organisations publiques ainsi que des problématiques qui s'y posent. Ses recherches doivent avoir une forte dominante en contrôle et évaluation dans le champ des organisations non marchandes ainsi qu'une approche globale et transverse desdites organisations, y compris une prise en compte de leur environnement socio-économique. Ainsi, ses enseignements pourront être nourris par ses recherches.

Pour s'intégrer à l'équipe en place le chercheur doit être capable de travailler en coopération non seulement avec d'autres chercheurs en sciences de gestion mais aussi avec des chercheurs en droit et en sociologie et avoir un intérêt pour la gestion des collectivités territoriales et de leurs satellites notamment associatifs.

Le chercheur doit donc être actif en recherche, il doit veiller à la diffusion de ses travaux et être inséré et impliqué dans des réseaux de chercheurs.

Laboratoire(s) d'accueil :

Type (UMR, EA, JE, ERT)	N°	Nbre de chercheurs	Nbre d'enseignants-chercheurs
EA	2635		18 au sein du LOG, 44 au sein de VALLOREM

Moyens :

(humains, matériels, financiers, autres)

- Moyens financiers : subvention annuelle du Conseil scientifique

Autres informations :

Compétences particulières requises, évolution du poste :

Tâches administratives et d'encadrement

- encadrement individuel et collectif d'étudiants,
- codirection du M2 administration publique et territoriale spécialité management public local (en apprentissage).